

# LES TATOUAGES DES CHAOUIA DE L'AURÈS

PAR

T. RIVIÈRE et J. FAUBLÉE

---

*NOTE* : Les planches de dessins ont été exécutées par des membres du chantier intellectuel et artistique du Musée de l'Homme (Commissariat à la lutte contre le chômage, chantier N° 1330, dirigé par M. GRIAULE) d'après les dessins et photographies de M<sup>lle</sup> T. Rivière.

Les tatouages Nord-Africains ont été étudiés dans de nombreux articles, où les auteurs ont cherché l'origine des motifs décoratifs dans d'anciennes figures médico-magiques. Cette enquête les a amenés à étudier surtout les tatouages des populations restées berbérophones, considérées comme moins influencées par les traditions islamiques importées.

Parmi les populations berbérophones d'Afrique du Nord les Chaouïa de l'Aurès constituent un groupe isolé dans ce massif montagneux encadré par les Hauts Plateaux algériens et le Nord du Sahara, domaines des nomades arabisés. Les tatouages chaouïa ont été étudiés par M<sup>me</sup> Mathéa Gaudry dans son ouvrage « La femme chaouïa de l'Aurès » (Paris, 1929, 8°, pp. 43-46), mais il nous semble utile, après un séjour de plus de deux ans dans ces montagnes, de préciser les rapports des tatouages décoratifs et des tatouages médico-magiques.

## INFLUENCES ÉTRANGÈRES DANS L'AURÈS.

Avant d'entreprendre cette étude il faut préciser d'abord quels sont les rapports des Chaouïa et des autres populations algériennes, les rapports des tribus aurasiennes entre elles<sup>1</sup>; nous pourrons ainsi comprendre la répartition des tatouages selon les régions, et déterminer les tribus les plus archaïques chez lesquelles on peut espérer trouver les traditions mieux conservées quant aux tatouages ornementaux et médico-magiques.

1. Voir à ce sujet : G. TILLION, *Les sociétés berbères dans l'Aurès Méridional*. Africa, vol. XII, 1938, pp. 42-54.

Si l'Aurès, bloc montagneux accidenté, a été un centre de résistance contre les Romains, contre les Arabes musulmans de l'invasion de Sidi-Okba, et contre les Français, il a été et est pénétré par des influences étrangères. Théoriquement, l'Aurès a été enveloppé dans le *limes* romain, sans entrer dans l'empire romain, surveillé par les garnisons de Timgad et Lambèse. Pratiquement il y a des ruines romaines dans toutes les vallées. Sur les rives de l'oued Geştan on voit à chaque instant les pierres des vieux moulins à huile des Romains. Dans la vallée de l'oued Abdi les habitants de quelques villages se proclament descendants des Romains<sup>1</sup>. Si c'est devant l'Aurès qu'est mort le conquérant arabe Sidi-Okba, si la *kahena*, princesse berbère, a organisé le dernier noyau de résistance berbère, de nos jours des nomades arabisés (nous prenons arabe dans le sens Nord-africain du mot : gens parlant un dialecte arabe) allant du plateau au Sahara ou du Sahara au plateau traversent l'Aurès deux fois par an montant et descendant la vallée de l'oued el Abiod, appelé Oued Rassira dans sa partie basse. Dans le Sud-Est deux tribus, les Serahna et les Šerfa, ayant par ailleurs tous les caractères des autres chaouïa, parlent arabe et se proclament descendants d'Arabes. Dans le Sud-Ouest les Uled-Zian, petits groupes dispersés, semblent bien être de vrais Arabes.

De nos jours des colporteurs kabyles parcourent tout le pays chaouïa, avec des ânes chargés de pacotille qu'ils échangent avec les femmes contre des œufs et de l'argent. Nous verrons plus loin quels rôles jouent ces nomades arabes et ces colporteurs kabyles dans le tatouage. Les populations du Sud de l'Ahmar Khaddu descendent parfois vers le marché de la petite ville de Zribet el Oued, un pays arabisé. Des nomades arabisés portent dans l'Aurès le sel du Sahara qu'ils échangent contre céréales et fruits secs.

#### RAPPORTS ENTRE TRIBUS CHAOÛIA.

A l'intérieur de l'Aurès les rapports sont fréquents entre les diverses tribus chaouïa. Les groupes du Sud de l'Ahmar Khaddu : ceux des Beni Melkem, Uled Yub, Uled Zerara, Uled Sliman ben Aisa, Uled Abderrahman n'ont pas de moulins à eau, n'ont pas de commerçants installés à demeure. Ne pouvant moulinier toute leur récolte avec les meules à main, ne recevant la visite que de colporteurs kabyles aux tarifs élevés, ces gens se rendent fréquemment dans la vallée de l'oued Rassira où ils trouvent Beni bu Sliman, Rasira, Uled Aε alawi, Beni Ahmed. Les gens du Sud y font moulinier leur grain, y achètent dans les boutiques tissus, bijoux,

1. Voir : MASQUERAY, *La formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*.

chaussures. Ils échangent avec les Beni bu Sliman des céréales contre des piments, des oignons, de l'ail. Eux qui n'ont que quelques palmeraies de montagne fournissent aux Rasira de l'orge en échange des dattes de la palmeraie encaissée dans la chaude vallée de Rasira. Ce commerce n'amène que des déplacements d'hommes et non de ménages. Les tribus du centre

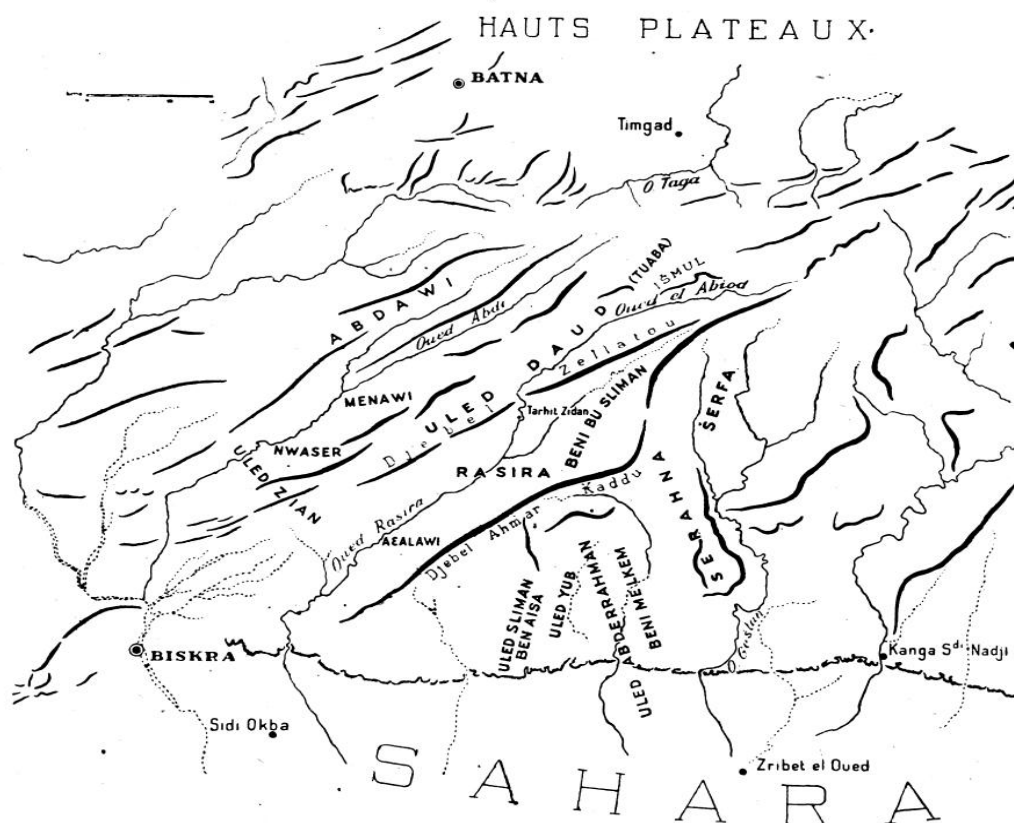


FIG. 11. — Schéma des Tribus et lieux de l'Aurès.

possèdent des terres de culture au Sahara, vers lesquelles elles descendent par familles entières en traversant les territoires de leurs voisins du Sud. En cas de forte sécheresse, groupes du Sud et du Centre font monter leurs troupeaux dans les régions mieux arrosées d'İsmul et de l'oued Taga. Ils retrouvent là les gens du Nord-Ouest : Tuaba ou Uled Daud, Abdawi. A l'extrême Sud-Est Serahna et Serfa, qui parlent arabe, épousent fréquemment des membres des tribus du Sud de l'Ahmar Khaddu. Chaque année a lieu le pèlerinage du Djebel Bus, occasion de marchés annuels, qui amène des gens du Sud jusqu'au Djebel Bus à travers les vallées des oueds Rasira, Abdi, Buzina.

## LES TATOUAGES CHAOÛIA.

Ces rapports fréquents font comprendre l'unité profonde des tatouages de toutes les populations aurasiennes, malgré les différences frappantes : par exemple les femmes du Nord-Ouest du massif sont plus décorées que celles des autres groupes. Le décor comprend des dessins couvrant le front, les joues, le menton, et parfois enveloppant les membres. Il ne faut pas négliger le fait que la vallée de l'oued Abdi, demeure des Abdawi, est un centre important de prostitution, avec des femmes ornées et parées de bijoux, prostituées, chanteuses et danseuses professionnelles. Dans l'ensemble de la vallée, les deux tiers des femmes sont tatouées, à l'exception des femmes Nwaser d'Amentane et des Menawi, nous verrons plus tard pourquoi. Dans le centre, le décor est moins varié que dans le Nord, en général la femme a simplement la face décorée sur le front et les tempes, les pommettes et le menton. Certains décors du front, au lieu d'être rectilignes, s'encadrent parfois de bords courbes, ce sont souvent les dessins faits par des femmes arabes lors de leur passage dans les villages chaouïa, le long de la voie entre Sahara et plateaux qu'est la vallée de l'oued Rasira car là les tatouages sont souvent le travail des femmes arabes et des colporteurs kabyles. Dans le groupe sud, le tatouage est plus sommaire, les motifs, moins variés, semblent plus traditionnels. Sur les membres les motifs sont isolés, le tatouage est souvent limité au front, moins souvent limité au front et aux joues, et comprend assez rarement la face entière. Il est exceptionnel que l'opération ne soit pas faite par une femme chaouïa.

C'est dans ce dernier groupe qu'il semble bon de choisir le tatouage chaouïa typique. Parmi les tribus du Sud nous avons choisi celle des Uled Abderrahman.

\*  
\* \*

## CHEZ LES ULED ABDERRAHMAN.

Les Uled Abderrahman désignent les tatouages par deux noms : les *lušam* et les *ahajam*, que nous croyons devoir étudier séparément. Ce n'est qu'après avoir envisagé ces deux catégories de dessins que nous préciserons si l'emploi des deux mots est une question sans importance ou s'ils désignent deux modes différents de tatouage.

*Les Lušam.*

Les *lušam* peuvent se trouver sur le front et la face, les membres des femmes (seulement 15 % des femmes), les poignets et les mains des hommes. Voyons d'abord comment ils sont faits.

TECHNIQUE.

Pour réaliser son dessin, le tatoueur ou la tatoueuse pique la peau tendue avec une aiguille emmanchée dans un morceau de bois et tenue verti-

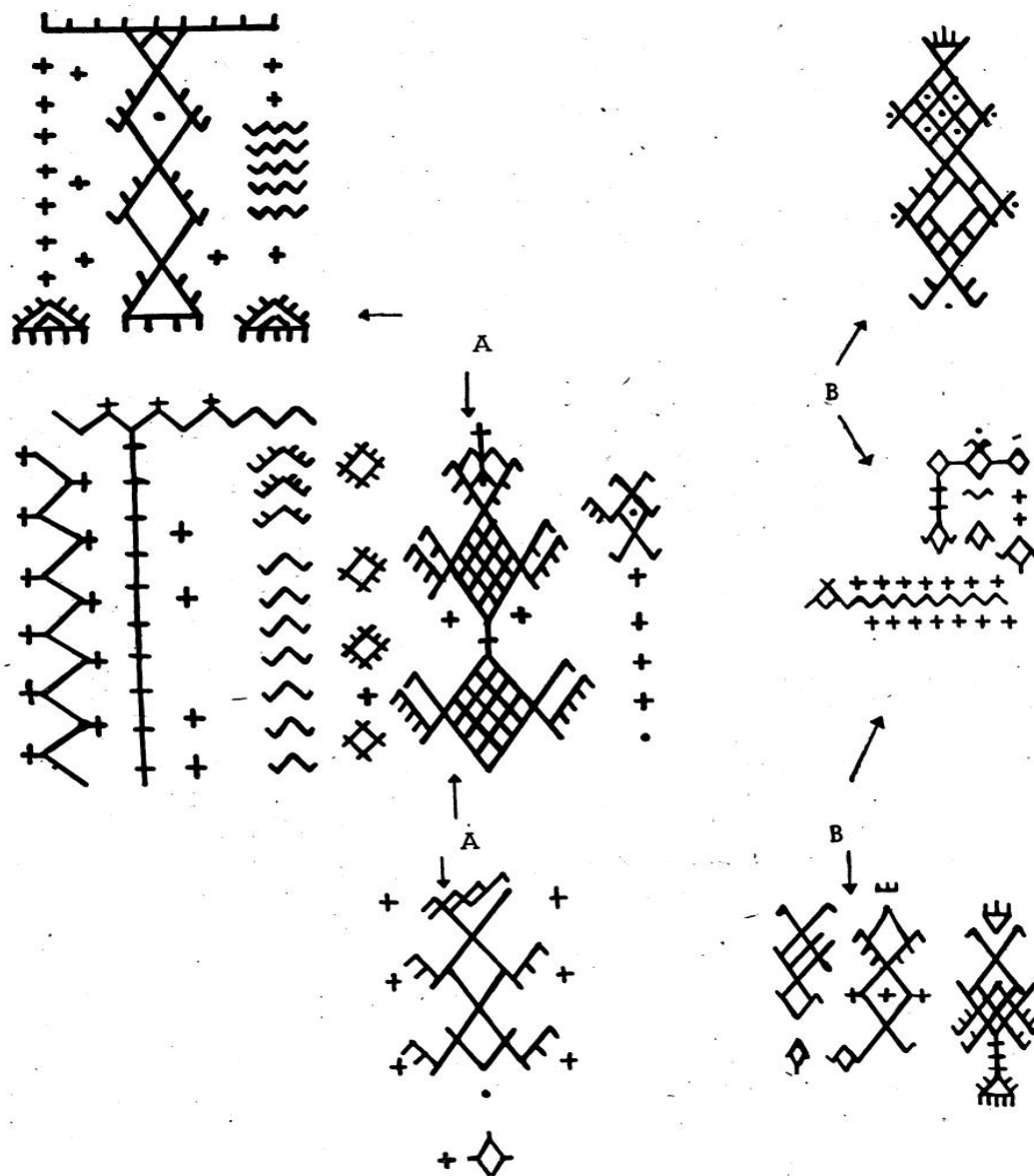


FIG. 12. — Décors de l'avant-bras, de la main, de la jambe (cf. p. 79).

calement. Quand le sang perle, il ou elle frotte la peau avec de l'antimoine (l'antimoine, *kohl* en arabe se dit *hazult* en chaouïa) acheté à un colporteur kabyle. L'opérateur renforce la couleur avec du jus de blé vert écrasé.

Pour faire les *lušam* il n'emploie de noir de fumée, dont la trace s'efface assez vite, qu'à défaut d'antimoine. En ce cas le noir recueilli au fond de la marmite est appliqué sur l'endroit à tatouer, ensuite la peau est

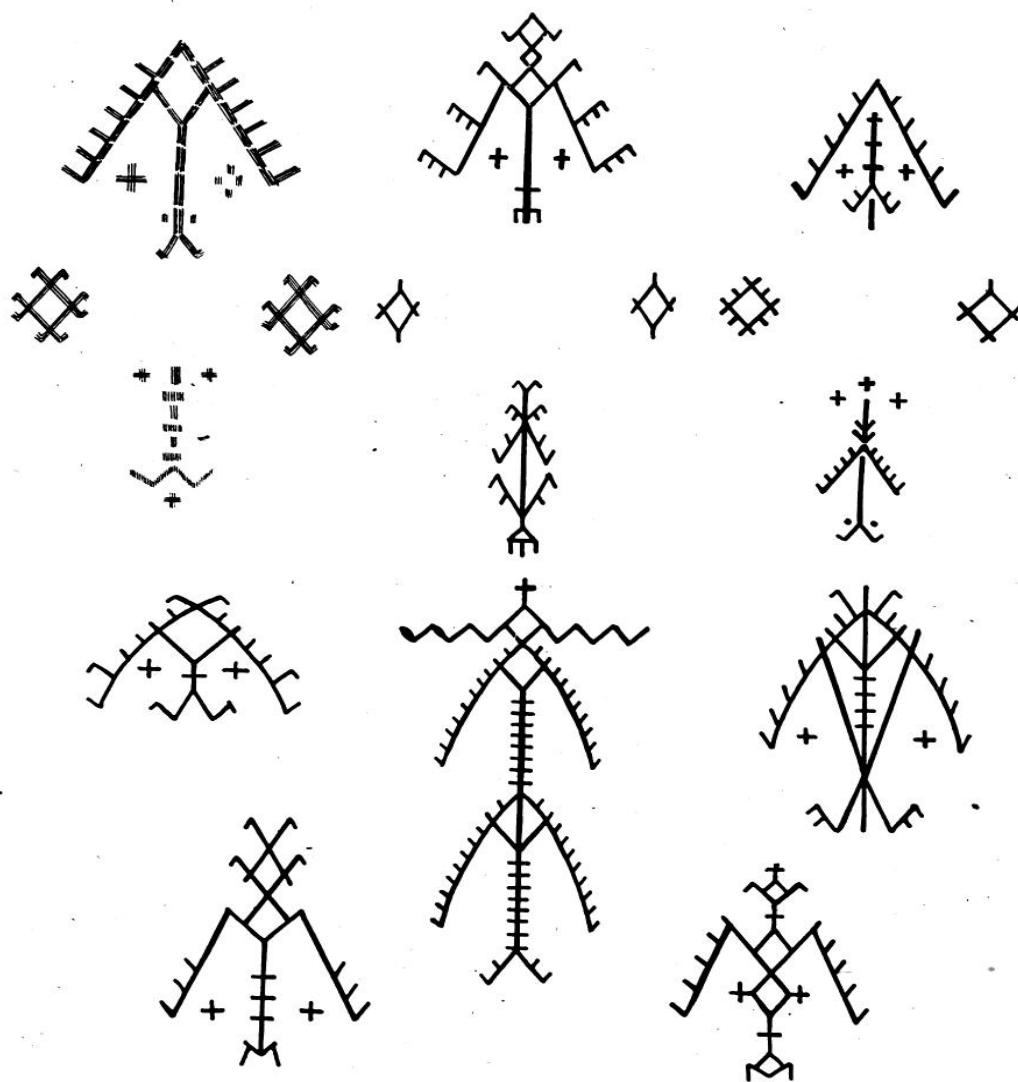


FIG. 13. — Les variantes du motif burnous (cf. p. 80).

percée à coups d'aiguille. Quand les plaies sont vives il frotte les parties tatouées avec du jus de blé vert écrasé, pour renforcer la couleur.

Il est exceptionnel, anormal même, de tracer un *lušam* avec la pointe du couteau-rasoir *bussadi*, nous en présentons cependant un exemple dans les planches.

Les *lušam* sont presque toujours l'œuvre des femmes, rarement celle

des hommes, l'aiguille est pourtant un instrument d'homme peut-être plus que de femme en Aurès, mais le couteau est un instrument masculin. Bien que cela soit possible, même pour la face en se regardant dans un miroir, il est exceptionnel de se tatouer soi-même. En général le *lušam* est l'œuvre d'un amateur, faite amicalement. Le cas le plus fréquent est celui d'une cousine tatouant sa parente plus jeune. Des femmes âgées et pauvres deviennent tatoueuses professionnelles ; elles sont payées en menue monnaie : de 2, 50 à 5 francs le burnous, 1 à 2 francs pour le motif de palme, 0, 50 à 1 franc pour la croix (en 1935-37) (cf. fig. 14, A). Fillettes et femmes Uled Abderrahman ont peu d'argent liquide et tâchent de payer la tatoueuse en nature, surtout si elles ont affaire à une femme arabe de passage ou à un colporteur kabyle, qui, fournissant l'antimoine, devient souvent tatoueur. Elles paient les tatouages en orge ou en blé, en général le contenu d'un *akarwi* ou deux, qui mesure 5 litres environ.

#### LES MOTIFS.

Les *lušam* se présentent en dessins au trait épais (les clichés photographiques ont tous été pris dans la tribu des Uled Abderrahman, tandis que les dessins ont été relevés dans l'ensemble des monts Aurès). Variés dans le détail les Uled Abderrahman les groupent en quelques rubriques dont on verra les variantes dans les dessins. La croix appelée *ter*, l'épervier, si elle ne nous rappelle pas l'image d'un oiseau peut suggérer l'empreinte de la patte de l'oiseau sur le sol, la patte étant l'essentiel de l'image de l'épervier. La croix se trouve en tous endroits du corps. Le burnous *ašalao*, — qui ne se trouve guère qu'au front — est le motif le plus répandu. La palme *tajrit* se trouve sur le menton ou les membres. *Tanašast* est un motif intermédiaire entre la forme du burnous et celle de la palme, il porte le nom *tanašast* d'un bijou ornement d'oreille. Le motif *izi* (pl. *izan*) fréquent sur les joues représente la mouche. Il n'y a pas de démarcation nette entre les différents motifs, la simple croix peut être appelé *ter* ou *izi* selon la tatoueuse. *Heitelfut* rappelle parfois nettement une image traditionnelle du soleil rayonnant (*heitelfut* c'est l'œil du jour), parfois ressemble à l'image de la mouche (cf. fig. 14, B).

*Iri mulram*, le cou du chameau, est rare chez les Uled Abderrahman, plus fréquent dans les tribus du centre et du Nord, toujours associé à d'autres motifs. *Khamset*, la main de Fatma, main protectrice contre le mauvais sort et le mauvais œil, est lui aussi un motif exceptionnel, toujours associé à des motifs de tradition, il semble bien étranger à la tradition chaouïa (cf. fig. 12, A et B, fig. 16, A).

#### LES *lušam* D'HOMMES.

Il y a aussi des *lušam* d'hommes. Ce sont des motifs plus variés, ne for-

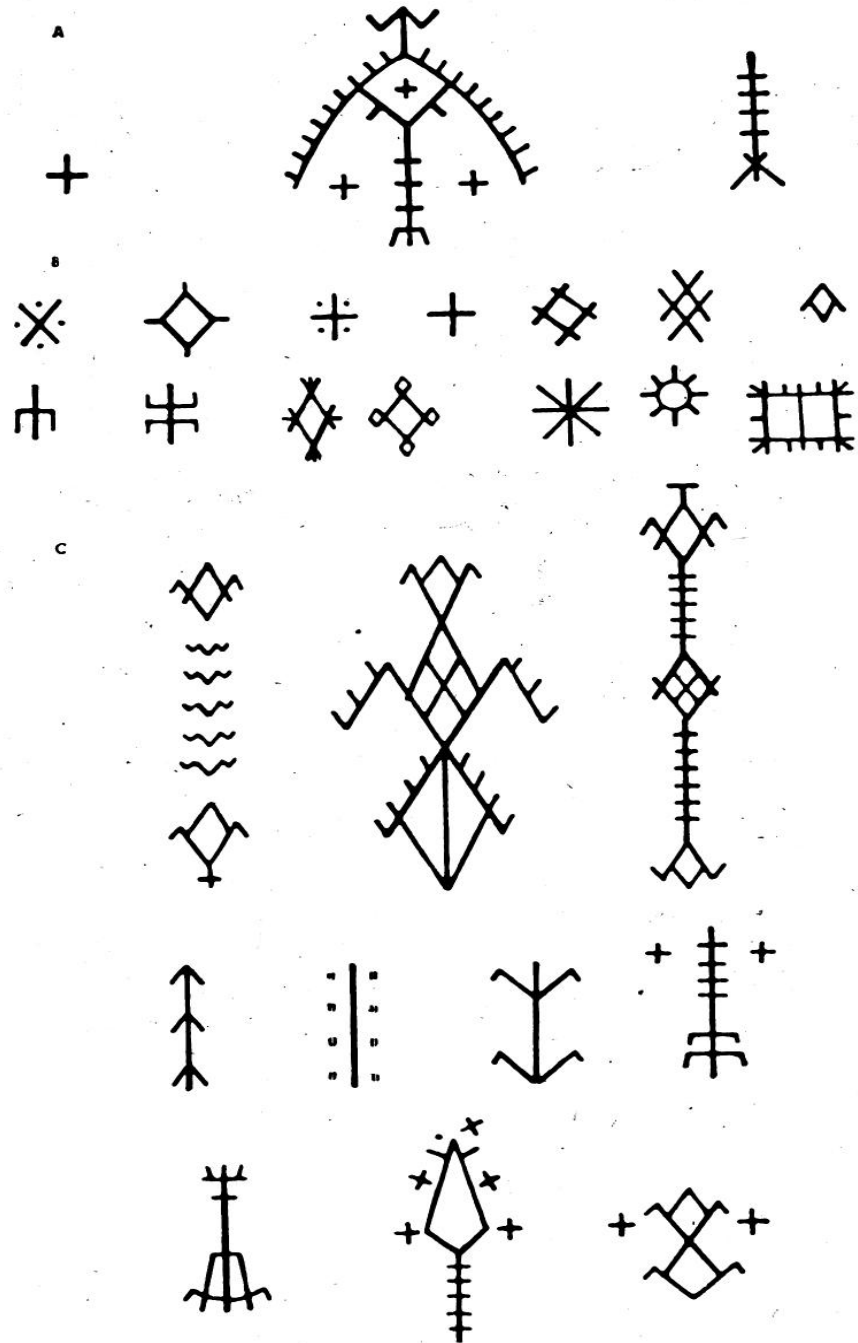


FIG. 14. — Motifs divers (cf. p. 80).



ment pas des groupes, comme les *lušam* des femmes. Faits amicalement par des tatouées amies, à l'aiguille, ils se trouvent sur le dessus du poignet ou de la main de jeunes gens. Mais tandis que beaucoup de femmes portent des *lušam* quelques hommes seuls en ont, et presque jamais à la face.

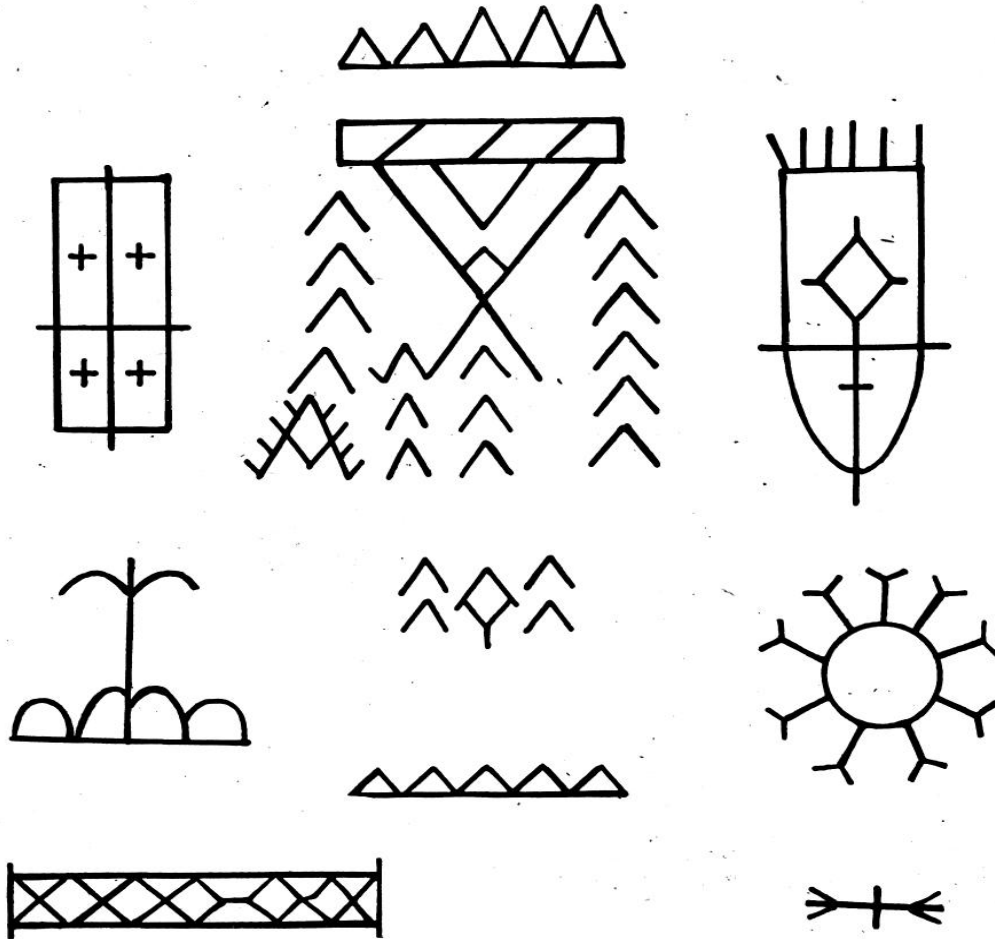


FIG. 15. — *Lušam* d'hommes (cf. p. 80).

Le mot *lušam* désigne selon qu'il s'applique à un homme ou à une femme des motifs différents, faits selon la même technique. Il faut préciser ce mot *lušam*, transcription berbère d'un mot arabe. Quand les jeunes hommes portent sur le dessus du poignet ou sur la main des *lušam*, c'est que, dans les fêtes, ils jouent de la flûte ou du tambourin, et s'ils se font tatouer c'est pour que leur bras, mis en valeur par le maniement de l'instrument de musique, paraisse plus élégant (cf. fig. 15).

Parmi les femmes ce sont surtout celles à teint clair qui portent gravés des *lušam*. Comme le disent les *azria* (les filles non mariées ou les

femmes divorcées, les personnes libres qui dans les fêtes dansent et chantent) le *lušam* du front est un décor, ceux des joues et du menton attirent les baisers, ceux de la jambe attirent le regard. C'est vers le moment de la puberté que les femmes sont tatouées, avant d'être tenues à respecter le jeûne du Ramadan. Quelques femmes se font tatouer plus tard de nouveaux *lušam* si cela plaît à leur mari.

Le *lušam* est un tatouage décoratif, uniquement décoratif.

\*  
\* \*

#### LES TATOUAGES AHAJAM.

Chez les Uled Abderrahman d'autres tatouages sont désignés par le mot *ahajam*. *Ahajam* est aussi un tatouage commun aux femmes et aux hommes. Le *ahajam* le plus fréquent est une figure qui se trouve aussi parmi les *lušam* : la croix ; elle peut se trouver avec la même forme en tout endroit du corps. Le *ahajam* est composé aussi de petits traits verticaux marquant le milieu du front, alignés sur le front ou s'y entrecroisant. Le *ahajam* est souvent un simple trait vertical qui, orné, peut prendre figure de palme ou de mouche (cf. fig. 16, B).

Voyons en quels cas les Uled Abderrahman se font tatouer *d'ahajam* : mal à la tête, maux de ventre (même alors le tatouage est sur le front), maladie en général ou état de faiblesse, douleurs rhumatismales (les dessins sont aux articulations), maux de gorge (le dessin se fait sur le front), plaie, fièvre, maux d'yeux, stérilité, impuissance (en ce cas on se fait tatouer des croix sur le front, aux poignets, au-dessus du pubis, au sacrum), simplicité d'esprit.

Des *ahajam* de forme circulaire encadrent une grosseur qu'ils doivent faire disparaître, formant un cercle souvent décoré mais qu'il ne faut pas confondre avec le motif soleil des *lušam* (cf. fig. 16, C).

Le *ahajam* ne correspond pas toujours à une maladie du sujet tatoué. Des enfants, des femmes ont le front marqué d'une croix parce que leurs frères, leurs enfants mouraient en bas âge, ou étaient dangereusement malades. Les Chaouïa attribuent ces morts à la mère qui « mange ses enfants ». Parfois elle voit en rêve une femme venir chercher ses enfants. Quand une femme est stérile, un vieillard l'interroge sur ses rêves ; si elle a rêvé qu'une vache lui donnait des coups de tête, l'opérateur fera le dessin au front ; si elle a rêvé qu'une mule lui lançait des ruades c'est au mollet qu'on lui dessinera une palme <sup>1</sup>.

1. Le cas est analogué en Tunisie. Voir : E. GOBERT, *Notes sur les tatouages des indigènes tunisiens*, ds l'Anthropologie, t. 34, 1924, pp. 57-90. Le rapport rêve-tatouage se trouve p. 60.

Ainsi ces tatouages appelés d'un autre nom *ahajam* ne se présentent pas comme les *lušam* décoratifs mais comme des tatouages sinon guérisseurs, au moins porte-bonheur. Il y a une autre différence entre ces deux groupes de tatouage. Nous avons vu que les *lušam* sont faits à l'aiguille,

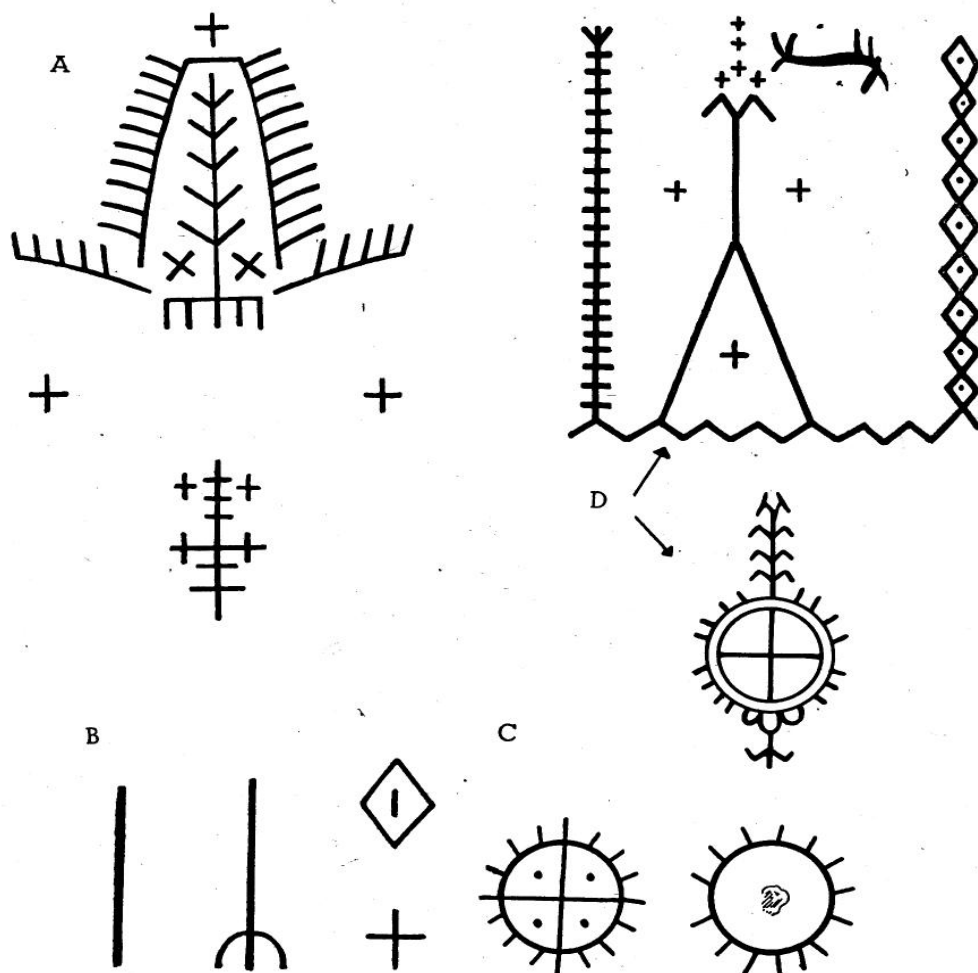


FIG. 16. — Tatouages protecteurs et médico-religieux (cf. p. 80).

or les *ahajam* sont tracés au couteau, de préférence avec la lame d'un meurtrier<sup>1</sup>. L'idéal est de les faire faire par un homme ayant tué quelqu'un et avec le couteau qui a servi à tuer, tel B... chez les Uled-Abderrahmann. Le cas est analogue dans les autres tribus de l'Aurès ; dans la vallée de

1. Le cas est comparable au Maroc où on emploie l'aiguille qui a servi à coudre le linceul d'un célibataire. D'après J. HERBER, *Le tatouage des pieds au Maroc*, ds l'Anthropologie, t. 33, 1923, p. 92.

l'oued el Abiod, à Tarhit Zidan, ce n'est pas n'importe quel personnage qui peut tracer un tatouage protecteur, tandis que chacun peut faire un tatouage décoratif. Un tatouage protecteur est toujours fait à Tarhit Zidan par un membre de la famille Beni bu Sliman.

\*  
\*\*

#### TATOUAGE ET PIÉTÉ.

Non seulement ces tatouages diffèrent par leur nom, leurs motifs, leur technique, leur but, mais ils sont aussi plus ou moins estimés. Dans les fractions composant le groupe des Uled Abderrahman, les Si Ali Musa ont grande réputation, plus que de piété, de sainteté; ce sont eux qui jouent le plus grand rôle dans le pèlerinage du Djebel Bus<sup>1</sup>. Les Si Ali Musa n'admettent pas le *lušam*, le tatouage décoratif. Une femme Si Ali Musa qui se ferait tatouer serait punie par Dieu, deviendrait borgne, aveugle ou muette. Une fillette s'est cependant fait tatouer en 1935, mais sur le haut du bras, endroit couvert par le vêtement, pour que ses parents ne voient pas sa faute. De même les Zuzal, membres d'une autre tribu du Sud ne se font pas tatouer car ils sont *ter* (un territoire *ter* est celui dont l'habitant doit obligatoirement suivre la coutume sous peine de malheur).

Cette crainte du tatouage *lušam* ne s'étend pas au *ahajam*, tatouage protecteur et guérisseur. Un mystique m'samda de la fraction Si Ali Musa porte au milieu du front la croix, tatouée quand il était malade étant jeune, et c'est sur le conseil d'un m'samda Si Ali Musa qu'une femme Uled Daud dont les enfants mouraient s'est fait marquer le front d'un trait vertical.

A l'ouest, dans la basse vallée de l'Oued Abdi, Nuaser d'Amentan et habitants de Mena ne laissent pas tatouer leurs femmes, parce qu'ils sont pieux<sup>2</sup>. A Amentan, le village le plus peuplé de l'Aurès, il n'y a que quatre femmes portant des *lušam* faits quand elles étaient mariées hors du village. A Amentan comme à Mena les *ahajam* sont aussi fréquents que dans les autres villages de l'Aurès.

\*  
\*\*

#### CONCLUSION.

Ainsi il y a très nettement chez les Uled Abderrahman pris comme

1. Voir sur les m'samda Si Ali Musa l'article cité de G. TILLION, p. 51.

2. Sur les interdictions religieuses du tatouage, inconnues des Chaouïa, musulmans fervents et ignorants, voir: J. HERBER, *Tatouage et religion*, ds Rev. d'hist. des rel., t. 83, fasc. 1-2, janvier-avril 1921, pp. 69-83. Cet article comprend un exposé des interdictions musulmanes du tatouage, interdictions coutumières, et la description de l'état de fait au Maroc, état analogue à celui de l'Aurès.

type des populations archaïques de l'Aurès, bloc berbère peu influencé par les apports arabes et européens, deux tatouages : le *lusam* décoratif, tracé à l'aiguille par n'importe qui, aux motifs variés, ornement méprisé par les gens pieux ; le *ahajam* protecteur et guérisseur, tracé au couteau par un homme ayant versé du sang humain, admis même par ceux qui s'estiment Musulmans des plus pieux<sup>1</sup>.

Malgré les noms arabes du tatouage, il comporte des motifs anciens. Les anciens lybiens des monuments égyptiens portaient déjà la croix tatouée, qu'ils continuent à graver dans leur chair malgré les prohibitions islamiques qui sont traditionnelles et non coraniques. Mais il ne semble pas que chez les Chaouïa on puisse rattacher ces deux groupes de tatouage à des motifs anciennement magiques. Westermarck ayant étudié les berbères du Maroc, rattache le décor que les Chaouïa comparent au burnous, au signe phénicien de Tanit<sup>2</sup>. En ce cas il est possible en effet que nous n'ayons qu'une interprétation secondaire d'un vieux motif si Gautier<sup>3</sup> a raison en jugeant que le burnous n'est en Afrique du Nord qu'une nouveauté. Cependant ce signe est un *lusam* et non un *ahajam*, un ornement et non un signe protecteur. Il faut se méfier de nos interprétations d'Européen du xx<sup>e</sup> siècle. Tandis que Westermarck<sup>4</sup> rattache ces motifs à de vieux signes symboliques, Gobert<sup>5</sup> voit dans le motif *izi*, celui de la mouche, l'exemple frappant de la dégénérescence d'une image de poisson.

En tout cas, en dehors de toute hypothèse, il y a dans les populations berbères les plus isolées de l'Aurès deux groupes de tatouages, et si l'un est protecteur et guérisseur l'autre est uniquement un ornement mal vu des gens les plus traditionalistes.

#### LÉGENDE DES FIGURES

Fig. 12. — A. Motifs décoratifs du Nord-Ouest de l'Aurès. Décors de l'avant-bras, de la main, et de la jambe, relevés chez les Touaba.

De haut en bas, motif de la main de Fatma, de l'étoile.

Sur la main, losanges dits œils de perdrix ; le centre du motif est considéré comme une palme, surmontant la « pisse de chameau ».

En bas, motif de palme encadré entre deux mains de Fatma.

1. Voir ORIC BATES, *The eastern Lybians*, Londres 1914, 4<sup>o</sup>, RANDALL MAC YVER et WILKIN, *Lybian notes*, Londres 1901, 4<sup>o</sup>.

2. E. WESTERMARCK, *Ritual and belief in Morocco*, vol. 1, Londres 1926, 8<sup>o</sup>, pp. 453-466. Résumé dans E. WESTERMARCK, *Survivances païennes dans la civilisation mahométane*. Trad. franc., p. 43 et p. 59.

3. E. F. GAUTIER, *Le passé de l'Afrique du Nord*, Paris 1937, in-8<sup>o</sup>, pp. 148-149.

4. WESTERMARCK, vol. cité en anglais, pp. 148-149.

5. GOBERT, fasc. cité, pp. 88-89.

B. Tatouage analogue (*lušam*) du Nord-Ouest de l'Aurès. Le décor s'étend sur le bras, l'avant-bras et la main, suivant le décalage reproduit sur le dessin.

De haut en bas il comprend les motifs :

Peigne, étoile (avec un point central), cou de chameau (ligne brisée) et à droite et à gauche du motif du haut, main de Fatma.

Fig. 13. — Les variantes du motif burnous. Ces exemples ont été relevés dans le centre de l'Aurès. Le dessin au centre du bas de la planche est surmonté d'une ligne brisée dite « cou de chameau ».

Exceptionnellement le premier motif de la planche, tatouage de la face d'une jeune femme serahna, composé des motifs normaux, a été fait au *busaadi*, au couteau-rasoir.

Les trois spécimens du haut sont des décors complets de face. Celui du centre se termine en bas par une main de Fatma à trois doigts.

Fig. 14. — A. Les trois motifs principaux des tatouages chaouïa : la croix (qui figure l'empreinte de la patte de l'oiseau de proie), le burnous, la palme.

B. Variantes des motifs *ter* (la croix), *izi* (mouche), *heitelfut* (soleil).

C. Les variantes du motif de la palme (*tajrit* ou *tanæast*). Les trois motifs du haut ont été relevés chez les Rasira, sur l'avant-bras droit d'une femme. Les autres figures proviennent du centre et du sud du pays chaouïa.

Fig. 15. — *Lušam* d'hommes. Tous ont été recueillis dans les tribus du Sud de l'Aurès et se trouvaient sur le dessus du poignet ou le dos de la main de jeunes hommes qui jouaient de la flûte ou du tambour au cours des fêtes. Les dessins ornementaux sont moins traditionnels que ceux des *lušam* de femmes, et des *ahajam*.

Fig. 16. — A. Tatouage décoratif mais terminé en bas par les cinq doigts de la main protectrice. Il figure dans le décor complet de la face.

B. Décors médicaux (*ahajam*) dits patte de lièvre, patte de coq, œil de coq, et croix.

C. Les motifs circulaires entourent une grosseur pour la faire disparaître.

D. Dessin complexe comportant des éléments décoratifs et médicaux. Le *lušam* comprend un motif central encadré d'une palme, d'une rangée de soleils *heitelfut*, surmontant une « pisse de chameau ».

Dans le bas, le cercle orné doit faire disparaître une grosseur qu'il entoure. La femme tatouée attribue la grosseur qu'elle a sur la main droite à un foie de chèvre pas assez cuit qu'elle a mangé. De là la représentation animale du haut du dessin.

Illustration non autorisée à la diffusion